

Situations pénales improbables: que se passe-t-il si...

Par **Questions_Stupides**, le **02/10/2016** à **20:13**

Bonjour!

I) Un apatride A tue un autre apatride B en Antarctique. L'apatride A est vu par un apatride C qui appelle le 112 avec son téléphone satellitaire. Qui enquête? De quel pays relève l'apatride A en sachant qu'on ne peut vraiment pas savoir d'où il vient (les 3 apatrides sont métisses et ont l'espéranto comme langue vernaculaire [smile4]) ?

II) Les extraterrestres débarquent sur Terre et pillent, violent et tuent. Avant qu'il y ait une jurisprudence les concernant, quel statut ont-ils ?

III) Je suis une personne étrangère ayant l'immunité diplomatique. Est-ce que tout m'est permis in concreto ? Genre comme en 2004 où l'ambassadrice japonaise de l'UNESCO à Paris avait fauché un petit garçon et lui avait proposé une PS2 en dédommagement, la plainte étant classée sans suites ?

IV) Et celle-là a peut-être existé lol! Je suis un mec qui commet un crime mais voilà avec mon frère on est siamois. Quel est le régime juridique des siamois ?

Merci pour vos réponses :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2016** à **09:55**

Bonjour

Je déplace dans la section "A Bâtons rompus" qui plus approprié pour accueillir ses questions farfelus [smile3].

Quelque chose me dit qu'on ne va pas s'ennuyer avec vous[smile4]

Par **Questions_Stupides**, le **03/10/2016** à **11:22**

Bonjour, pas de problème!

J'attends les dissertations avec impatience :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2016** à **11:47**

Pour le coups, la question des siamois est vraiment intéressante. Le sujet avait d'ailleurs été évoqué sur le forum <http://www.juristudiant.com/forum/question-sur-la-personnalite-juridique-des-siamois-t4185.html>

Alors admettons que l'un des frères veuillent tuer une personne et que l'autre face tout son possible pour l'en empêcher. Si l'on condamne le premier, le second qui est innocent va subir la peine. Si la séparation ne peut-être fait, alors je ne sais pas du tout quelle sera la réaction du magistrat. C'est un vrai casse tête

Par **LouisDD**, le **03/10/2016** à **16:46**

Hey

Ba on coupe...
OK je sors !

Sinon moi votre apatride A je sais qui c'est : le froid...

Bonne journée

Par **Camille**, le **03/10/2016** à **17:07**

Bonjour,
Ce qui me chagrine dans les deux files de Questions_Stupides, c'est qu'il ne respecte pas la Charte du forum. Ni bonjour ni merci. Il se croit chez SVP 11 11 ?
[smile31]

Par **LouisDD**, le **03/10/2016** à **17:10**

Salut !

Oui c'est dommage en effet car ce sont des questions assez sympa !

Bonne fin d'aprem !

Par **Questions_Stupides**, le **03/10/2016** à **19:41**

Bonsoir,

Je suis navré de n'avoir pas mis les formes. Je m'en excuse donc (platement) et édite mon message en conséquence.

Bonne soirée!

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2016** à **22:17**

Bonjour

Pour une fois que quelqu'un utilise la fonction "modifier" pour faire quelque chose de bien ...

Par **bea31**, le **03/10/2016** à **23:13**

Bonjour,

Questions originales.

Il y a aussi la question des jumeaux (les vrais ceux qui se ressemblent comme 2 gouttes d'eau) quand l'un se fait passer pour l'autre ceci peut semer une sacrée pagaille.

Tout ceci pourrait faire l'objet d'un bon polar ça tombe bien pour Isidore B qui aime bien Arsène Lupin et donc probablement les énigmes. Il n'est pas venu en droit par hasard. Le pseudo qui fait bien polar je vous aurais plus vu en droit pénal du coup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/10/2016** à **08:41**

Bonjour

[citation] Le pseudo qui fait bien polar je vous aurais plus vu en droit pénal du coup.[/citation]

Arf ! Le droit pénal est bien loin des aventures d'Arsène Lupin. Et puis, s'il vivait de nos jours, Monsieur Lupin aurait bien besoin d'un conseiller en droit des affaires. Je pense notamment au trésor de l'aiguille creuse qui est censé revenir de droit à Arsène Lupin, ça doit faire mal niveau ISF (même si on enlève la valeur des tapisseries) [smile3]

Par **Camille**, le **04/10/2016** à **12:32**

Bonjour,

[citation]Je pense notamment au trésor de l'aiguille creuse qui est censé revenir de droit à Arsène Lupin, ça doit faire mal niveau ISF[/citation]

Et je ne vous dis pas, la taxe foncière et la taxe d'habitation. Un gouffre... financier !
[smile16]

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/10/2016** à **14:43**

Bonjour

Hé oui ! A quand le roman "L'exil fiscal d'Arsène Lupin" ou "Arsène Lupin contre Michel Sapin"

Par **Questions_Stupides**, le **16/06/2020** à **19:07**

Bonjour,

Je vous propose un retour en arrière. J'ai commis un crime horrible, la foule crie "à mort !". Je suis condamné à mort. Un matin, à 4h30, on me réveille et m'annonce que la grâce est refusée. Je vais mourir la tête haute (enfin non ?). Cependant, je refuse de signer la levée d'érou comme c'est la tradition. Cela peut-il retarder l'inévitable ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/06/2020** à **09:18**

Bonjour

Ah oui ce bon vieux principe comme quoi un condamné à mort doit être exécuté en homme libre ! ?

[quote]

Au greffe, il y a du monde qui attend : un employé de l'administration pénitentiaire **fait signer à Michel sa levée d'érou, puisqu'il doit mourir en homme libre. On ne peut confier de condamné au bourreau sans qu'il ait été au préalable libéré de prison.**

[/quote]

<https://laveuveguillotine.pagesperso-orange.fr/Palmares.html>

Théoriquement, le prisonnier qui refusait de signer sa levée d'érou pouvait retarder sa condamnation à mort.

Je n'ai pas réussi à trouver s'il y avait eu des cas.

Autre parade que peut utiliser le condamné à mort : c'est une réplique du film la Momie de 1999 :

- As-tu une dernière volonté ?

- Oui, détache la corde et laisse moi repartir !

?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2020** à **08:08**

Bonjour

V) J'habite à Marseille et je suis fan du PSG (oui j'aime vivre dangereusement). Je viens d'apprendre que le préfet allait interdire le port de tout symbole du PSG le soir de la finale de la ligue des champions. <https://sport24.lefigaro.fr/scan-sport/actualites/le-port-du-maillot-du-psg-sera-interdit-dans-le-centre-de-marseille-le-soir-de-la-finale-1011230>

Dans certains endroits de la ville le port du masque est obligatoire. Or, je ne possède que des masques à l'effigie du PSG. Si je me fais contrôler par la police le soir de la finale, les agents devront-ils me demander de retirer mon masque ?